



YVES
LUGINBÜHL

LA MISE EN SCÈNE DU MONDE

CONSTRUCTION
DU PAYSAGE EUROPÉEN

CNRS EDITIONS

Extrait de la publication

Présentation de l'éditeur



Alors que les paysages européens ont connu depuis un siècle et demi une évolution considérable, ils n'occupent pas la place qu'ils méritent dans le débat environnemental actuel aussi bien chez les professionnels que chez les particuliers.

Articulant histoire, géographie, sociologie et aménagement du territoire, Yves Luginbühl explore le paysage et questionne les enjeux de société qui lui sont liés. Mieux conjuguer qualité de cadre de vie, implications écologiques et usages démocratiques constitue, pour les sociétés européennes, un défi majeur.

Des sensibilités sociales à la notion d'environnement, des paysages « naturels » aux paysages « culturels », de la notion de « belle nature » à la « construction paysagère », de la mise en ordre à la mise en scène, cette somme vivante et inspirée décrypte un élément essentiel de notre rapport au monde et des identités nationales et européenne.

Yves Luginbühl, directeur de recherche émérite au CNRS, est l'un des rédacteurs de la Convention européenne du paysage ; il a présidé les conseils scientifiques des programmes de recherche du ministère de l'Écologie « Politiques publiques et paysage » et « Infrastructures de transport terrestre, écosystèmes et paysage » et est actuellement responsable du programme « Paysage et développement durable ».

La mise en scène du monde

Yves Luginbühl

La mise en scène du monde

La construction
du paysage européen

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche - 75005 Paris

Extrait de la publication

Cet ouvrage sur le paysage européen rassemble la plus grande partie des réflexions qu'Yves Luginbühl a pu développer au cours de sa carrière de chercheur à la Casa de Velazquez et au CNRS, principalement. La plupart de ces travaux présentent une dimension opérationnelle qui lui a permis de prêter une attention particulière à l'action politique et aux politiques publiques consacrées au paysage qui composent l'essentiel du dernier chapitre du livre. Yves Luginbühl a ainsi pu assurer une valorisation des recherches engagées et réalisées soit par lui-même soit par de nombreuses équipes françaises et européennes dans le cadre des programmes de recherche du ministère de l'Écologie, du Développement durable, du Logement et des Transports dont il a assuré la présidence des comités scientifiques, « Politiques Publiques et Paysage, analyse, évaluation, comparaison » conduit de 1998 à 2005, « Paysages et développement durable » de 2005 à 2011 et « Infrastructures de transports terrestres, écosystèmes et paysages » engagé en 2007.

INTRODUCTION

« Je ne me suis pas penché sur le sol comme l'entomologiste ou le géologue : je n'ai fait que passer, accueillir. J'ai vu ces choses qui, elles-mêmes, plus vite ou au contraire plus lentement qu'une vie d'homme, passent. Quelquefois, comme au croisement de nos mouvements (ainsi qu'à la rencontre de deux regards il peut se produire un éclair, et s'ouvrir un autre monde), il m'a semblé deviner, faut-il dire l'immobile foyer de tout mouvement ? Ou est-ce déjà trop dire ? Autant se remettre en chemin... »

Philippe Jacottet, *Paysages avec figures absentes*.

Qui n'a pas éprouvé le bonheur de goûter le spectacle d'un paysage ? Qui n'a pas été entraîné dans une émotion profonde à la vue d'un site grandiose dont les dimensions paraissent hors du commun ? Qui n'a pas été bercé par les mouvements colorés de l'ondulation de collines s'enfuyant à perte de vue, jusqu'à l'horizon ? Ou par les reflets de la lumière sur la floraison d'un cerisier à flanc de coteau d'une vallée, comme Pissaro ou Cézanne se plaisaient à les représenter ?

Le spectacle des paysages est encore aujourd'hui un plaisir dans la majeure partie de l'Europe aux multiples terroirs cultivés, travaillés par des siècles d'expériences humaines, la plupart tournées vers la recherche de l'abondance de produits alimentaires et de situations d'habitats agréables. Mais ce plaisir n'est plus répandu partout en dépit de l'immense diversité des paysages européens ; le spectacle inspire parfois de l'inquiétude : comment et pourquoi avoir autant transformé

ces paysages que l'on croyait immuables ? Comment en être arrivé à ces paysages de voies qui s'entrecroisent, enlaçant des cités d'immeubles identiques, exempts de recherche apparente de qualité de vie ? Comment supporter ces zones artisanales ou industrielles reproduites à l'identique, que l'on soit en France, en Allemagne, en Espagne, ou sur d'autres continents ? Comment imaginer une vie agréable dans ces pavillons similaires alignées le long de voies courbes ornementées d'arbustes à fleurs et séparées par des ronds-points pittoresques ? Ni regard d'esthète ni vision élitiste, ces interrogations laissent imaginer les maux de la société contemporaine : ennui, violence, délinquance, chômage.

Le paysage est devenu une question sociale qui pose d'emblée le problème de la diversité des appréciations individuelles ou catégorielles. Mais s'il connaît dans les milieux de l'aménagement du territoire ou de l'environnement un intérêt qui grandit progressivement, le paysage n'est pas encore passé au premier rang des priorités des politiques publiques dans ces domaines. À l'échelle mondiale, le terme « paysage » s'insinue timidement dans les orientations de l'aménagement du territoire, mais il progresse dans l'enseignement et la recherche. Les États-Unis et le Canada sont en avance sur les autres pays du continent américain, mais des initiatives naissent au Chili, en Argentine, au Brésil, où de nouvelles formations de paysagistes ont vu le jour et des relations s'établissent entre l'Europe et l'Amérique latine ou l'Asie pour conforter la place du paysage dans l'enseignement ou dans l'aménagement. Le domaine connaît également un renouveau dans les pays de l'ex-bloc soviétique depuis la libéralisation politique. La Chine, qui possède une culture paysagère très ancienne, bien plus précoce qu'en Europe, mais qui l'avait oubliée au profit de la planification collectiviste, montre un nouvel intérêt par des collaborations avec des pays européens pour mettre en place des enseignements et programmes de recherche spécifiques.

Pourquoi cet intérêt des pays développés ou émergents pour une notion qui n'est pas au premier plan des priorités politiques, malgré la récente Convention Européenne du Paysage¹ ? En dépit de positions

1. Signée en octobre 2000 à Florence par 18 pays et ratifiée aujourd'hui par 37 pays membres du Conseil de l'Europe.

de spécialistes qui pensent que les sociétés contemporaines sont devenues paysagistes², le paysage n'est pas une préoccupation majeure des sociétés européennes, plus intéressées par les questions d'emploi et de sécurité, d'éducation ou de pollution. Les notions de développement durable et de changement climatique ont été intégrées aux problématiques internationales avant celle du paysage, la première en 1992 (rapport Bruntland), la seconde un peu plus tard.

S'il a connu en France un engouement dans les milieux de l'aménagement du territoire, dans la recherche scientifique, en particulier dans les sciences sociales et écologiques, le paysage est davantage associé pour le « grand public » au cadre des vacances et des voyages, du cinéma ou de quelques émissions télévisées à succès ; il est ce que les appareils photographiques fixent sur la pellicule ou les disques numériques comme un souvenir à montrer ou à oublier dans le fond d'un tiroir. Mais il reste malgré tout gravé dans la mémoire humaine, comme une image parfois floue, enjolivée, nostalgique d'un moment heureux que l'on souhaite immortaliser ou d'un événement tragique qui peut resurgir à tout moment avec son paysage associé.

Le succès que le paysage connaît depuis une quarantaine d'années touche donc une catégorie sociale assez restreinte mais sensibilisée aux questions d'aménagement, d'environnement ou plus simplement de cadre de vie. Longtemps lié à un regard sélectif de la bourgeoisie du XIX^e siècle qui s'émouvait en découvrant des sites charmants jusque là ignorés, l'intérêt pour le paysage a décliné après la Seconde Guerre mondiale dans la plupart des pays européens qui concentraient leurs efforts sur les réparations des dégâts du conflit, engageaient des programmes de construction de logements destinés aux classes moyennes et ouvrières, de réalisation d'équipements de communication, de production d'énergie ou de loisirs. Peu importait alors la qualité des services offerts aux populations, il fallait combler le retard, entraîner les pays dans le développement, mettre en marche une économie de biens de consommation pour l'ensemble des peuples européens.

Lorsqu'il était question du paysage, on pensait aux tableaux des peintres, aux sites pittoresques et sublimes que les lois de protec-

2. Donadieu Pierre, 1994, *La société paysagiste*, éd. Actes Sud ENSP.

tion³ permettaient de soustraire à l'appropriation individuelle ou d'extraire d'un processus de transformation radicale par l'urbanisation, l'industrialisation ou les infrastructures. L'action sur le paysage réduite à la protection était alors fortement empreinte d'un regard élitiste et sélectif ; la grande majorité des populations ignorait la plupart du temps ces mesures contraignantes à l'égard de paysages qu'elles vivaient quotidiennement et qu'elles ne souhaitaient pas forcément protéger, mais adapter à leur cadre de vie, pour leur confort, leur profit, satisfaire de multiples besoins nouveaux. La protection des paysages ne recueillait souvent qu'une désapprobation des populations locales, opposées aux mesures interdisant la construction d'un habitat sans une autorisation complexe à obtenir. Elle venait d'« en haut », de quelques fonctionnaires ou de personnalités privilégiées qui souhaitaient plaquer leur regard d'esthète sur le territoire et ne prenaient pas en compte les demandes d'aménagement des habitants.

Le paysage fait partie des objets qui, sans constituer une priorité sociale marquée, sont dans « l'air du temps », comme une mode ; mais une mode est passagère, alors que depuis que le paysage est redevenu une préoccupation de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'action publique, l'enthousiasme de ces milieux spécialisés ne se dément pas, sauf peut-être depuis quelques années avec l'essor de la question de la biodiversité. Le succès du paysage dans la société, qui pourrait paraître mineur après ce qui a été affirmé, peut être imputé à l'intérêt pour les rapports sociaux à l'environnement immédiat que les institutions négligent trop souvent. Les critiques que les individus manifestent à l'égard de l'action politique font souvent référence au cadre de vie dans lequel ils vivent, transformé par des opérations paraissant insuffisamment transparentes ou soumises à des logiques d'intérêt catégoriel. Cette remarque, fréquente dans les enquêtes, fournit des enseignements essentiels sur les priorités de la société qui

3. La grande majorité des pays européens possèdent une législation propre à la protection des sites remarquables : celle-ci a fait l'objet de législations nationales depuis la fin du XIX^e siècle, comme le révèle le premier Congrès international sur la protection des paysages qui eut lieu à Paris en 1910. Le désir de protéger les paysages remarquables concernait également des pays d'Amérique du nord et du sud, présents dans les réunions du Congrès de 1910.

dénonce un manque d'attention du monde politique à l'égard des conditions de vie de ses électeurs.

Comment définir le terme « paysage » ? Apparu dans les langues européennes depuis le ^{xv}^e siècle, il représente pour la plupart des individus le spectacle que la nature propose à leur regard. Le sens le plus commun dans les dictionnaires fait référence à « l'étendue de terre qui s'offre à la vue ». Il renvoie donc au regard et à un espace proprement terrestre à l'exclusion du marin, sauf si le mot « terre » évoque la planète. La langue anglaise, quant à elle, est davantage précise, distinguant le paysage de la mer (*seascape*) du paysage urbain (*townscape*), alors que *landscape* renvoie davantage à la campagne, la *countryside*. Le sens du terme « paysage » s'avère, en outre, difficile à déterminer, renvoyant aussi bien à une grande échelle de perception sur un espace réduit ou au contraire, à une petite échelle de perception sur un espace immense, voire incommensurable comme le cosmos. Ce flottement de la signification a donné lieu à de multiples polémiques entre spécialistes.

LES DIMENSIONS DU PAYSAGE

Mais avant d'examiner plus en détail les enjeux de la diversité sémantique et historique du terme « paysage », il importe d'en déterminer les constantes génériques, c'est-à-dire les éléments qui constituent la notion. Le paysage est une réalité tangible qui s'offre à la perception des individus : sa caractérisation par cette double dimension, matérielle et immatérielle, fonde toute réflexion qui s'attache à ce domaine⁴. Seule la prise en compte de ces différents aspects et de leur articulation permet d'appréhender la complexité d'une notion qui peut sembler, à première vue, se livrer dans l'évidence d'une relation immédiate et relativement banale. L'analyse des dimensions matérielle et immatérielle, et de l'interaction qui s'établit entre elles, est un

4. Luginbühl Yves, 2003, « Le paysage une construction sociale matérielle et immatérielle », Atelier international de l'Institut Français d'Athènes, 3-4 février 2003, Athènes.

préalable indispensable pour asseoir une problématique du paysage dans sa relation à la société.

La dimension matérielle

La matérialité du paysage se présente sous trois formes : inerte, biologique et sociale. La matérialité inerte est constituée par des éléments physiques qui peuvent être fluides (eau, air) ou solides (roches, sols). Ces éléments sont ordonnés par des processus physiques tels que la tectonique, la sédimentation, l'érosion ou le déplacement de la matière solide ou organique. Ces processus, à leur tour, sont producteurs des formes élémentaires des paysages tels que les plaines, les vallées, les montagnes, les coteaux, etc.

La matérialité biologique est, quant à elle, constituée par les formations végétales et les groupements animaux qui interviennent dans les formes des paysages, soit par les structures qu'ils forment eux-mêmes, soit par leur participation aux processus d'évolution des éléments physiques et biologiques. Faune et flore constituent le revêtement de la surface de la terre et fonctionnent avec leurs propres rythmes, les vitesses de transformation des éléments solides, fluides, biologiques végétaux et animaux différant les uns des autres.

La matérialité sociale, dernière forme de matérialité, désigne la transformation du milieu due aux activités humaines. Il faut ici pour comprendre les diverses configurations des paysages, prendre en compte les relations entre les différentes catégories sociales ou entre les structures politiques et institutionnelles, le public et le privé, les formes d'exercices professionnels, de l'agriculture à l'industrie, du commerce aux activités culturelles. Les sociétés interviennent, en outre, sur les milieux par l'intermédiaire de systèmes techniques : ceux du logement, des transports (des marchandises et de l'énergie, des fluides), de la communication, etc.

La dimension immatérielle

La matérialité sociale qui vient d'être évoquée introduit en quelque sorte déjà à cette autre facette du paysage. Chaque individu est sensible à son environnement. Chacun confronte au quotidien son

corps de chair et de sens à la matérialité biophysique du paysage, à cet espace modelé par les activités humaines. La dimension immatérielle joue à des niveaux divers, de l'affectif à l'esthétique, du sensoriel au symbolique. Dans le registre affectif, c'est l'attachement des hommes à un cadre lié à leur vie : c'est le « coin » qu'un individu affectionne, où il aime se retrouver ou qu'un groupe investit sentimentalement. Autant de relations qui relèvent du sentiment d'appartenance, parfois, à l'ère de la mobilité, partagé entre plusieurs lieux : le quartier urbain de la résidence principale et le village de la résidence secondaire.

Le rapport esthétique contribue, de façon évidente mais plus complexe qu'il n'y paraît, à l'élaboration de représentations sociales du paysage. Il est le plus souvent réduit à l'harmonie formelle, d'ordre exclusivement visuel. L'individu ne peut cependant être enfermé dans un monde unique de contemplation et l'appréciation esthétique d'un paysage englobe l'ensemble des perceptions sensorielles. Elle ne fait pas uniquement appel à la vue, mais se réfère aussi à ce que l'on sent, entend, touche : tous les sens contribuent à la qualification d'un paysage. Certes le goût ne peut intervenir qu'indirectement, par le biais des fruits sauvages cueillis au cours d'une promenade ou des cultures culinaires attachées à un lieu ou une région.

À cette pluralité des sensations s'ajoute la pluralité des sentiments qu'un paysage peut faire naître. Si les sociétés contemporaines s'interrogent sur l'esthétique des paysages, c'est aussi parce qu'ils suggèrent des sentiments multiples, d'admiration comme d'aversion ou de douleur. Tout en reconnaissant avec Raffaele Milani que « la catégorie esthétique mesure des rapports qui président à nos jugements dans le domaine de la sensibilité, vise à révéler la structure même des objets et des phénomènes en se plaçant entre l'intention et la nature intime du monde⁵ », il faut envisager les relations que le paysage entretient avec l'individu, non seulement comme sujet sensible, mais également comme sujet social appartenant à un groupe déterminé et à une société plurielle, mondialisée. Les représentations sociales des

5. Milani Raffaele, *Esthétiques du paysage. Art et contemplation*, éd. Actes Sud, 2005, p. 18.

paysages doivent ainsi se lire à plusieurs échelles, individuelle et collective.

Quant aux relations d'ordre symbolique et phénoménologique, elles s'établissent avec les objets naturels ou artificiels qui composent les paysages. Chacun d'eux peut évoquer une référence culturelle, une signification particulière de la nature ou du rapport de l'individu au monde environnant. Un jardin peut être considéré comme la réduction du cosmos, un monde propre où un individu investit la totalité ou une partie des sens qu'il donne au monde. Chaque objet peut ainsi se charger d'une signification symbolique, contribuant à sa façon à la compréhension du monde.

Les interactions entre le matériel et l'immatériel

Le paysage exige donc une approche subtile, croisant différents niveaux, articulant des échelles diverses. Il n'y a pas de commune mesure entre les temporalités naturelles et les temps sociaux. Comment saisir simultanément les effets des activités sociales sur la nature et d'autre part, ceux de l'évolution de la nature et des paysages sur la société ? Les temporalités naturelles peuvent être très longues, à l'échelle des mouvements géologiques, extrêmement rapides, comme un orage, une tempête ou une éruption volcanique. De même, les temps sociaux sont fort divers, de la durée d'un mandat électoral au temps d'abattage d'un arbre par exemple.

Conséquence de cette disjonction, les processus paraissent décalés : ainsi certaines transformations de longue durée pourront être imputées à des phénomènes naturels avant qu'une analyse minutieuse n'en saisisse le lien avec une décision politique. Les processus de transformation des paysages, manifestes avant le milieu du XIX^e siècle avec l'exode rural, n'ont pas été forcément remarqués dans la seconde moitié du siècle. Pour qu'ils soient perçus, il a fallu le déclenchement d'un ensemble d'évolutions, sociales tout d'abord, avec la diminution de la démographie agricole, puis foncières, avec l'abandon de certaines parcelles par les paysans, enfin écologiques, avec la modification de ces milieux, le développement de friches et de boisements. Certes, les habitants de ces localités devaient avoir conscience de ces transformations, mais ils les vivaient sans doute davantage comme un isole-

ment progressif⁶. Gérard Chouquer a tenté de conceptualiser cette diversité des temporalités⁷, mais l'archéologue se contente de rester dans le domaine des formes, et n'entre pas dans la sphère des représentations sociales. Dès lors, les décrochages entre les processus de transformation et les représentations sociales ne sont pas pris en compte. Les acteurs peuvent aussi penser leur action selon des représentations propres tout en agissant de manière différente. Ainsi, des agriculteurs agrandissent leur parcelle en abattant certaines haies, mais affirment que le maintien de haies autour des champs est une nécessité. Leurs manières de penser le paysage ne sont pas en conformité avec leurs pratiques, il est donc essentiel de connaître et de savoir interpréter ces représentations sociales du paysage en vue de l'action politique.

Ces différents niveaux d'évaluation construisent un objet complexe, proche de celui élaboré par les géographes de l'École française de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle⁸. Ils contribuent, entre autres, aux études opérationnelles, en prélude aux projets d'aménagement. Le paysage est le produit de *l'interaction* de ces diverses matérialités. Sa compréhension fine et approfondie ne saurait impliquer un raisonnement mécanique, mobilisant des causalités directes et univoques. Il s'agit de saisir des phénomènes multiples et souvent interdépendants. À la différence de *l'impact*, *l'interaction* définit un processus à double ou multiple sens, un facteur unique ne pouvant expliquer les formes résultantes d'un paysage. La loi de 1975 sur la protection de la nature a encore rigidifié le terme *impact*, d'origine balistique, ne prenant en compte qu'un seul type d'effets, ceux de

6. Dans certaines régions, les dimensions sociale et économique des transformations du paysage ne sont pas toujours mémorisées par les populations locales. La transformation paysagère n'a été reconnue en elle-même, du moins par les chercheurs et les institutions que bien plus tard, et encore.

7. Chouquer Gérard, 2000, *L'étude des paysages, Essais sur leurs formes et leur histoire*, Paris, Editions Errance, p. 125-126. Il distingue quatre modalités spatio-temporelles : la *synchronie*, ou rupture de la forme dans le temps ; l'*hystérochronie*, ou décalage dans le temps de la forme par rapport aux formations sociales et aux fonctions qu'elles induisent (...) ; la *diachronie* ou permanence de la forme dans le temps ; l'*uchronie*, ou potentialité de la forme dans le temps.

8. Notamment par Paul Vidal de La Blache, Jean Bruhnes, Albert Demangeon ou Roger Dion.

l'activité humaine sur le paysage. La nature agit pourtant sur les sociétés, ne serait-ce qu'à l'occasion de désastres naturels, inondations, orages, à charge alors pour la société d'ajuster son organisation avec, par exemple, la création d'un ministère spécifique (1971), celui de l'environnement.

Le paysage ne peut être pensé que comme un processus évolutif, autant dans sa dimension matérielle que dans sa dimension immatérielle. Mais pour prendre tout son sens, ce processus lui-même doit être replacé dans une problématique de l'*interaction*. Tout comme les questions d'environnement ne peuvent désormais se penser que dans l'interaction entre faits sociaux et faits biophysiques, les questions de paysage ne peuvent se concevoir que dans l'interaction entre des faits sociaux recouvrant à la fois les pratiques et les représentations sociales, et des faits biophysiques dont fait partie intégrante le modelage des paysages, de leurs formes et de leurs dynamiques.

Encore plus précisément, l'étude du paysage doit intégrer, dans cette interaction, les effets en retour que les transformations des paysages ont sur les sociétés. C'est là un fait majeur de l'évolution des rapports que les sociétés européennes ont entretenus avec la nature et les grands écosystèmes : autant ces derniers sont des œuvres humaines, construites, élaborées par des siècles d'activités multiples sur le support biophysique qui possède sa propre dynamique, autant les sociétés ont enregistré, de tout temps, les transformations que ces activités ont provoquées. Le terme « paysage » lui-même est né de ce mouvement, comme une manifestation d'un fait ou d'un ensemble de faits que les sociétés européennes de la Renaissance, avec toute la diversité qui les caractérisait alors, ont saisis et insérés dans leur relation à la nature. Elles ont exprimé cet ensemble d'événements par un mot : le paysage. Pour comprendre l'apparition de cette notion, il sera nécessaire de préciser quels ont été ces événements qui se déroulaient dans des contextes politiques, sociaux et écologiques précis et qui ne se résumaient pas à l'émergence de la peinture de paysage, mais correspondaient à des transformations des territoires impulsées par des objectifs politiques et économiques.

Observateur et/ou acteur du paysage

Dans l'approche culturaliste le paysage est envisagé comme un objet d'art que l'observateur contemple : la relation entre l'individu et le paysage ne peut être que d'ordre esthétique. Il s'agit en fait d'une conception qui renvoie à la naissance du monde moderne, où sujet et objet se séparent, où l'homme prend de la distance avec la nature à laquelle il était censé être lié indéfectiblement par les usages qu'il en faisait auparavant. La définition de la plupart des dictionnaires usuels, « l'étendue de terre qui s'offre à la vue », suppose que l'observateur n'est pas dans le paysage et qu'il le regarde avec un recul suffisant pour ne plus lui être assujéti. Cette définition justifie la conception culturaliste qui soutient que le paysage est né avec l'apparition du mot dans les langues européennes et qu'il ne pouvait y avoir de sensibilité au paysage auparavant puisque le mot n'existait pas. Le paysage n'aurait existé qu'à partir du moment où son énonciation a été prononcée.

Cette idée signifie finalement que l'observateur ne pourrait être qu'un individu détaché, lointain de l'objet lui-même et conscient de la supériorité de son regard sur le spectacle de la nature contemplée. Elle suppose que le spectateur ne pourrait être impliqué lui-même dans l'élaboration de l'objet du spectacle. L'interprétation que donne Joaquim Ritter⁹ du fameux récit de l'ascension du mont Ventoux par Pétrarque en 1336 va dans ce sens : s'émerveillant du spectacle de la nature qu'il observe à l'aube depuis le sommet du mont, Pétrarque comprend soudain que cet émerveillement ne peut lui être inspiré par la beauté de la nature elle-même, mais en tant qu'œuvre divine. Cette beauté ne pouvait être que la manifestation de Dieu et non d'une nature indépendante. À relire le texte de Pétrarque¹⁰, on peut estimer que cette interprétation ne traduit pas totalement sa pensée. Le poète de Bologne est davantage préoccupé par le fait que le plaisir ressenti au spectacle des paysages depuis le mont Ventoux l'éloigne de la profondeur qu'un homme tourné vers la réflexion métaphysique est

9. Ritter Joachim, *Paysage. Fonction de l'esthétique dans la pensée moderne* (1963), trad. fr. Les éditions de l'imprimeur, Besançon, 1997.

10. Pétrarque, *L'Ascension du mont Ventoux*, Séquences, 1998.

en droit d'attendre de son esprit. Sa référence à Saint-Augustin ne renvoie pas à une interprétation religieuse du spectacle de la nature, mais bien à une réflexion sur lui-même qui estime avoir été distrait par la beauté de la nature, c'est-à-dire par les contingences matérielles que ce spectacle sous-entend. La nature est bien reconnue pour sa beauté intrinsèque, mais il n'en reste pas moins que Pétrarque se place, concrètement et métaphoriquement, en surplomb de ce spectacle.

Tout autre est la conception qui suppose que le spectacle du paysage appartient également et *a priori* à ceux qui le façonnent et qui sont donc impliqués dans son élaboration, en toute conscience : elle trouve une justification dans les réflexions d'Elisée Reclus qui, en 1866, considérait que le paysage était l'œuvre commune des hommes dans laquelle ils se reconnaissent¹¹. Cette proposition est évidemment très éloignée de la conception culturaliste, puisqu'elle implique tous les hommes et non une part d'entre eux, éduqués, faisant partie de l'élite sociale. C'est là la faille fondamentale qui sépare deux courants de pensée scientifiques dont l'un envisage le paysage comme une invention de ceux qui ont la capacité de prendre un recul par rapport à l'objet de leur regard, et l'autre le conçoit comme une construction de l'ensemble de la société et comme un cadre de vie élaboré en conscience de l'œuvre collective, par les *acteurs* et non uniquement par les *observateurs*, seulement préoccupés par ce qu'ils voient et par le sentiment qu'ils en retirent, émotion, choc esthétique, notamment. C'est vraisemblablement par cette voie qu'il est possible d'envisager ce que serait un projet de paysage, celui-ci supposant un acte de « création » et non uniquement la réception d'un signal issu d'un objet, premier moment de l'élaboration du dessin formel de territoire. Le paysage serait alors l'œuvre conçue, comme une pièce de théâtre et créée par les acteurs dans une mise en scène organisée : il serait alors considéré du point de vue des acteurs et non du point de vue des observateurs/spectateurs qui ne feraient que le contempler. Il s'agit donc d'une position beaucoup plus active ou même prospective, tendue vers ce qui doit advenir et élaboré consciemment, et non vers ce qui doit être admis ou accepté.

11. Reclus Elisée, 1866, « Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes », in *Revue des Deux Mondes*, Paris.

Cette position, qui doit être relativisée au contexte politique, et en particulier au régime impliquant les acteurs dans l'élaboration de cet acte de création – qui peut être difficilement envisagée hors d'une forme démocratique d'exercice du pouvoir –, soulève par ailleurs la question de la définition de la modernité, telle qu'elle a été posée par la majorité des historiens et des philosophes. La modernité serait en effet ce moment où l'individu prend conscience de sa capacité de détachement, c'est-à-dire de prise de distance par rapport à la matérialité de son environnement. Avant l'ère moderne, l'homme est supposé être lié étroitement à la nature dont il dépend pour sa survie. Il ne peut donc s'en détacher par la pensée même. Alain Roger fournit une interprétation de cette distance, révélée par l'évolution des représentations picturales et reposant sur deux conditions : la laïcisation des éléments naturels, arbres, rochers, rivières qui, soumis à la scène religieuse, n'étaient « que des signes, distribués, ordonnés dans un espace sacré qui, seul, leur conférait une unité. Il faut donc que ces signes se détachent de la scène, reculent, s'éloignent, et ce sera le rôle, évidemment décisif, de la perspective. En instituant une véritable profondeur, elle met à distance ces éléments du futur paysage et, du même coup, les laïcise » ; la seconde condition est leur organisation en « un groupe autonome, au risque de nuire à l'homogénéité de l'ensemble, comme on peut le constater dans de nombreux tableaux du Quattrocento italien, où le disparate entre la scène et le fond est manifeste¹². » Bien évidemment, Alain Roger se place du point de vue de la représentation picturale et donc de l'art : sa proposition est séduisante et le processus de laïcisation de la nature peut être retenu volontiers comme l'un des facteurs ayant concouru à une nouvelle pensée du paysage.

Une autre manière de concevoir la relation de la société, dans sa diversité, avec son environnement matériel, peut être proposée. Elle considère la société comme partie prenante de la construction des paysages et cette vision du monde moderne change radicalement : l'homme est dans la nature, il dépend étroitement de ses ressources qu'il exploite, mais les aménagements qu'il pense et élabore pour sa survie et son avenir ne peuvent être pensés sans un certain détachement.

12. Roger Alain, 1997, *Court traité du paysage*, NRF Gallimard, Paris, p. 69-70.

Ceci signifie qu'avant ce que les historiens et philosophes ont appelé « ère moderne », les sociétés étaient à même de prendre cette distance avec leur environnement matériel, naturel ou artificiel. La vision, dite moderne, du Moyen Âge se limiterait à celle d'un monde rustique qui n'aurait pas su penser son environnement autrement que par ce qu'il en retire ou par sa signification religieuse. La théorie présentée ici ne se rallie pas à cette conception ; l'observation des aménagements des territoires auxquels se sont livrées les sociétés médiévales ne la justifie pas. Dans ces aménagements, non seulement se révélait une pensée détachée du territoire et de ses ressources, mais également émergeait l'idée du projet d'inscription sociale dans ce territoire, souvent avec une minutie et une inventivité auxquelles les sociétés actuelles n'ont rien à envier. Les exemples abondent tout au long du Moyen Âge, révélant la nécessaire prise de distance avec la nature pour pouvoir l'aménager : l'exemple de l'assèchement de l'étang de Montady, près de Béziers, est significatif d'une telle démarche par l'ingéniosité et l'inventivité du système hydraulique permettant la régulation d'un milieu naturel. Cet exemple est choisi parce qu'il est spectaculaire, mais bien d'autres cas qui le sont moins répondent également à la même démonstration.

Les rapports sociaux aux paysages ont changé, certes, avec l'acquisition de nouvelles connaissances qui ont entraîné une capacité à développer plusieurs niveaux de réflexivité. Pour illustrer cette évolution, on peut considérer que les changements se sont produits lorsque la distance prise avec l'objet a signifié que les sociétés, et bien évidemment leurs élites, sont passées d'une réflexion fonctionnelle sur l'objet – le paysage – à une réflexion sur la pensée de l'objet, par exemple son aménagement, qui marque ainsi un degré supérieur de réflexivité, et ensuite à une réflexion sur la pensée de la pensée de l'objet, par exemple l'étude des perceptions et représentations du paysage, signifiant encore un autre stade de réflexivité.

Ce qui est remis en cause avec cette proposition est l'idée réductrice d'une époque clé où la modernité s'imposerait comme un changement fondamental de la pensée de la nature et des capacités des sociétés à l'aménager pour élaborer un cadre de vie assurant le destin de ceux qui la composent. Il s'agit pour l'instant d'une hypothèse. L'objectif n'est pas de revisiter le Moyen Âge et ses fondements philosophiques et idéologiques, mais seulement de reconsidérer la pensée actuelle du paysage à l'aune de ce que l'histoire apporte. Il faut bien

<i>Le paysagisme : un nouveau secteur d'activités ?</i>	312
<i>Projet de paysage et développement durable</i>	381
Conclusion	391
<i>Repenser le paysage</i>	392
<i>Permanences et évolutions paysagères</i>	401
Bibliographie	413
Remerciements	429

Composition réalisée par PCA
44400 Rezé

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site

www.cnrseditions.fr